

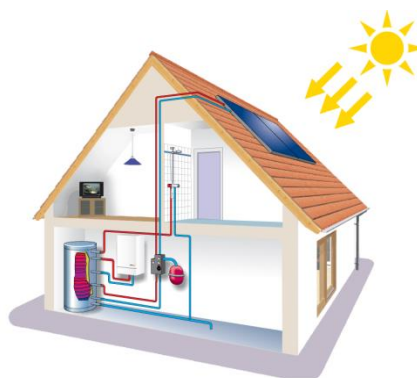
DEVENEZ GUIDE SOLAIRE !

Une formation d'une journée qui vous permettra de maîtriser au mieux votre chauffe-eau solaire

Une organisation des Passeurs d'énergie en collaboration avec Objectif 2050

Sous nos latitudes, une installation solaire thermique est très rentable : elle permet de valoriser annuellement 300 à 450 kWh d'énergie solaire par m² de panneau installé (soit l'équivalent annuel de 30 à 70 litres de mazout par m² de capteur installé). Pourtant, beaucoup d'installations solaires thermiques installées en Wallonie ne sont pas suivies et certaines présentent d'importants dysfonctionnements.

Il est donc essentiel d'aider les utilisateurs qui le souhaitent à mieux comprendre le fonctionnement de leur chauffe-eau solaire (CES) et à acquérir les multiples compétences techniques nécessaires. Cette aide leur permettra d'optimiser le fonctionnement de leur installation. C'est pourquoi l'ASBL Passeurs d'Énergie propose de former des « **Guides Solaires** ».



➤ 10 modules progressifs

La formation est composée de 10 modules progressifs (sur une journée) qui permettront à chaque utilisateur de mieux comprendre le fonctionnement de son CES, de vérifier si son installation est bien paramétrée ou s'il y a des améliorations à apporter etc. Au terme de la formation, chaque participant sera capable de procéder lui-même à un entretien périodique de base.

➤ En pratique

- Durée

Une journée, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, soit 7 heures de cours, avec débordement libre en fin d'après-midi pour les questions-réponses et échanges libres d'expérience(s)

- Pour qui ?

Cette formation est ouverte à toute personne ayant une installation solaire thermique, désireuse de mieux la comprendre, mieux la maîtriser voir l'entretenir elle-même. Les "Guides Solaires" pourront, de la même façon, conseiller, voir assister d'autres particuliers dans la meilleure maîtrise de leur CES. Cette formation sera donnée en priorité aux personnes possédant déjà un CES.

- Et après ?

Une suite pratique sera proposée à ceux qui le souhaitent, en allant visiter des installations de participants qui ont déjà relevé des problèmes sur leur CES. La diagnose de l'installation sera faite en petits groupes et les solutions seront listées ou appliquées sur place. L'objectif final sera de permettre aux Guides Solaires d'informer et d'aider eux-mêmes d'autres propriétaires de CES.

- **Dates et lieux**

- **samedi 15 mars 2014 à LIEGE**
Rue de Wallonie, 21 – 4460 Grâce-Hollogne
- **samedi 29 mars 2014 à CHARLEROI**
Chaussée de Lodelinsart, 41 – 6060 Gilly
- **samedi 5 avril 2014 à GEMBLoux**
Rue Saucin, 66 – 5032 Les Isnes
- **samedi 14 juin 2014 à DINANT**
Rue Fétis, 61 – 5500 Dinant
- **samedi 28 juin 2014 à MOUSCRON (new!)**
Rue du Blanc Pignon, 33 - 7700 Mouscron

- **Tarifs**

- **Montant : 75 €**
- **Tarif préférentiel** pour nos **membres Passeurs d'énergie** ayant déjà publié un article sur la plateforme web des passeurs d'énergie: **55 €**
- Ce tarif comprend la participation à la journée de formation, les notes de cours et la pause-café
- Votre inscription sera prise en compte dès réception du **paiement** sur le compte : **BE25 5230 8023 9182** avec la communication : « **NOM + Guide Solaire + date de la formation** » (jusqu'à 5 jours avant le premier jour de la formation)
- En cas d'annulation par un participant, l'ASBL ne remboursera pas les frais d'inscription sauf si celui-ci s'est désisté minimum 3 semaines avant le premier jour de formation. L'ASBL essaiera dans la mesure du possible de replacer le participant dans un autre module de formation
- L'ASBL se réserve la droit d'annuler une formation si le nombre d'inscrits est insuffisant ou en cas de force majeure. La totalité des frais d'inscriptions sera alors remboursée aux participants

Les participants veilleront à emporter :

- le schéma de principe de leur installation ;
- les fiches techniques des composants de l'installation ;
- des photos de l'installation.

- **Infos:**

Passeurs d'énergie Asbl caroline.baus@passeursdennergie.be - Tél : 0488 01 93 99



Formateur

Diplômé en électronique et électromécanique, **Joseph DEJONGHE** s'est toujours passionné pour l'énergie solaire. Dès la fin des années 70, il participe aux premiers ateliers d'auto construction de capteurs solaires, initiatives induites par le premier choc pétrolier. En 1984, il décide de construire ses propres capteurs solaires thermiques pour le soutien chauffage de sa maison « solaire ». Par la suite, il anime des ateliers d'auto-construction de panneaux solaires thermiques. Il est actuellement l'un des experts les plus reconnus en Wallonie. Il est également formateur SOLTHERM dans plusieurs Centre de Formation des PME. A côté des techniques solaires, Joseph Dejonghe dispose également d'excellentes connaissances dans les domaines de la construction écologique et de l'utilisation rationnelle de l'énergie.



Passeurs d'énergie bénéficie du soutien de :

Wallonie